



Association Francophone de Comptabilité–Afrique (AFC-A)

9^{ème} Journée d’Etude Africaine en Comptabilité et Contrôle (JEACC)

19 mars 2027 – Cotonou (Bénin)

« La finalité de la comptabilité a-t-elle évolué ? »

Appel à communication

Cette journée sera précédée d’un atelier doctoral le 18 mars 2027

La 9^{ème} Journée d’Etude Africaine en Comptabilité et Contrôle (9^{ème} JEACC) aura lieu à Cotonou le 19 mars 2027. Comme les journées précédentes, elle est consacrée à la présentation et à la discussion de travaux de recherche, que ces travaux soient réalisés par des chercheurs africains, des chercheurs d’autres continents, ou des praticiens de la comptabilité.

Pour que la comptabilité contribue au développement économique et social des pays, il faut que l’information comptable réponde aux besoins de nombreux utilisateurs qu’il s’agisse des managers, des propriétaires, des investisseurs, des salariés, des créanciers, de l’Etat et, plus généralement, de tout public. La réglementation comptable a pour objectif de produire une information fiable pour tous. Les récents principes de durabilité, de responsabilité environnementale et sociale de l’entreprise, conduisent à la production d’informations non financières, codifiées ou en instance de réglementation, d’où thème de la journée.

Toutes les communications relatives au thème fédérateur de la journée ont leur place. Ce thème, libellé sous forme de questions donne la possibilité de répondre selon son opinion. L’objectif est de mobiliser les universitaires, les experts-comptables et praticiens impliqués au quotidien dans la production et l’utilisation des chiffres comptables sur ce thème, afin :

- de sérier les pratiques comptables, les enjeux que suscitent ces pratiques et leurs conséquences,
- de formuler des recommandations en vue d’améliorer la qualité de l’information,
- de suggérer des théories pertinentes relatives au comportement des acteurs,
- de favoriser l’échange d’expériences entre acteurs du terrain et chercheurs.

Les communications pourront s’inscrire également dans les thématiques générales de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l’audit. Citons à titre indicatif :

- en Comptabilité : le processus de normalisation, la comptabilité dans les EBNL TPE et PME, la comptabilisation du capital immatériel, etc.
- en Contrôle de gestion : système de contrôle de gestion et contingence, comportement des acteurs, contrôle de gestion dans les organisations publiques, etc.
- en Audit : l’indépendance de l’auditeur, les problèmes d’éthique, de corruption, etc.

Toutes les approches sont bienvenues : études de cas, études qualitatives, recherches quantitatives, approches normatives ou critiques. Les communications contribuant à la connaissance empirique des pratiques africaines et les recherches appliquées, enracinées dans le réel, seront particulièrement appréciées.

Les meilleures communications pourront être retenues en vue de leur publication dans un numéro spécial de la Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique (RAMReS) du CAMES.

Les prochaines dates limites importantes

Pour ce qui concerne les communications :

- 15 novembre 2026 : date limite de réception des projets de communication,
- 15 décembre 2026 : envoi de l'évaluation des projets aux auteurs,
- 31 janvier 2027 : date limite de réception de la communication complète.
- 15 février 2027 : envoi de l'évaluation des communications complètes aux auteurs,
- 28 février 2027 : réception de la version définitive

Pour ce qui concerne les thèses, la date limite de dépôt du projet de thèse est le 31 janvier 2027.

Adresses d'envoi des projets et communications

Les projets (communications et thèses), ainsi que les textes des communications doivent être envoyés aux responsables du Comité scientifique : Robert Bationo (bationorobert@yahoo.fr), Geneviève Causse (bcg7@wanadoo.fr) et Alexis Ngantchou (ngantchalex@yahoo.fr).

Normes de soumission de la communication

Le texte de la communication doit être en Times New Roman, taille 12, interligne 1,15, au format Word, de 20 pages maxima (y compris la bibliographie). Les versions définitives doivent comporter un résumé de 500 mots environ traduisant clairement le contenu du texte, ainsi qu'une liste des mots clés.

Le projet de thèse doit comporter obligatoirement les points suivants : problématique, cadre théorique, bibliographie, méthodologie, résultats attendus, difficultés rencontrées.

Comité d'organisation de la 8^{ème} JEACC

Le Comité d'organisation est présidé par Annick Atsain, Présidente de l'association. Il est co-animé par Maxime Chanhoun, Maître de Conférences Agrégé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et Kuevi Tsotso, Maître de Conférences Agrégé de l'Université de Lomé (Togo) et l'équipe constituée à cet effet.

Comité scientifique AFC Afrique

Baidari Boubacar, Professeur de l'Université de Niamey (Niger), Bationo Robert, Maître de Conférences Agrégé de l'Université de Ouagadougou (Burkina), Bigou-Laré Nadedjo, Professeur à l'Université de Lomé (Togo), Burlaud Alain, Professeur émérite du Cnam, Paris (France), Causse Geneviève, Professeur émérite, Université Paris-Est et de l'ESCP (France), Chanhoun Maxime, Maître de Conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Choukem Claire, Enseignant-Chercheur, IUC de Dschang (Cameroun), Feudjo Jules Roger, Professeur de l'Université de Ngaoundéré (Cameroun), Koanda Mady, Enseignant-Chercheur, Université de Ouagadougou (Burkina), Kounetsron Messah, Professeur de l'Université de Lomé (Togo), Ngantchou Alexis, Professeur de l'Université de Douala (Cameroun), Ouattara Abdoulaye, Professeur à l'UNFHB (Côte d'Ivoire), Ouattara Alassane, Professeur au Cesag (Sénégal), Pesqueux Yvon, Professeur au Cnam, Paris (France), Tankpé Tanko, Professeur de l'Université de Kara (Togo), Wade Bachir, Professeur de l'UCAD (Sénégal), Emmanuel C. Houkou, Professeur de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Judith B. Glidja, Professeur de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Karima Sylla Doucouré, Professeur de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Jean Théophile Agadamè, Maître de Conférences Agrégé de

l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Patrice Aimé Agossou, Maître de Conférences Agrégé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Lieu et modalités d'organisation

La 9^{ème} JEACC aura lieu à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) le 19 mars 2027. Le tutorat doctoral se tiendra sur le même site le 18 mars 2027. Les modalités de déroulement de la manifestation seront précisées ultérieurement, de même que les lieux possibles d'hébergement.

Modalités d'inscription à la JEACC

L'inscription à la 9^{ème} JEACC a lieu par l'envoi du bulletin d'inscription (cf. la page suivante) à l'adresse électronique d'Alassane Ouattara, (alassane.ouattara@cesag.edu.sn), trésorier de l'AFC-Afrique.

Simultanément à l'inscription les frais de participation à la 9^{ème} JEACC doivent être envoyés au compte bancaire figurant dans le relevé d'identité bancaire figurant ci-dessous.

Les frais d'inscription comprennent la cotisation de membre de l'association. Ils comprennent également les pauses café, les deux déjeuners des 18 et 19 mars 2027, la soirée de Gala du vendredi 19 mars 2027.

Les tarifs sont les suivants.

	Avant le 31/01/27	Après le 31/01/27		Avant le 31/01/27	Après le 31/01/27
Tarif enseignant-chercheur	80 000 F	95 000 F	Doctorant	50 000 F	65 000 F
Professionnels	95 000 F	115 000 F	Accompagnant soirée de gala du 19/03	25 000 F	25 000 F

Références bancaires pour le paiement des droits d'inscription pour la 6^e JEACC.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Titulaire du compte : AFC Afrique				
Domiciliation : BICI Sénégal Dakar				
Code bque	Code Agc	Numéro Compte	Cle RIB	Devise
SN010	01526	007904200031	23	XOF
BIC	BICISNDXXXX			
IBAN	SN08 SN01 0015 2600 7904 2000 3123			

Bulletin d'inscription à la 9^{ème} JEACC

(à l'adresse suivante : alassane.ouattara@cesag.edu.sn)

Nom	
Prénom	
Adresse électronique	
Institution	
Fonction	☐ Enseignant – Chercheur ☐ Professionnel ☐ Doctorant/Etudiant
Présentez-vous une communication ?	☐ Oui ☐ Non
Date d'envoi du bulletin	
Votre inscription	Inscription à la 8 ^{ème} JEACC – Tarif Enseignant-chercheur ☐ 80 000 F ☐ 95 000 F Inscription à la 8 ^{ème} JEACC – Tarif professionnel ☐ 95 000 F ☐ 115 000 F Inscription à la 8 ^{ème} JEACC – Tarif Doctorant ☐ 50 000 F ☐ 65 000 F Accompagnant à la soirée de gala -Tarif : 25 000 F
Règlement	☐ Par virement au compte de l'AFC-Afrique (voir ci-dessus)